

France-Japon, défis agricoles communs

Une délégation du ministère japonais de l'agriculture, de la forêt et des pêches s'est rendue à Paris du 1^{er} au 3 juin à l'occasion du 7^e groupe de travail agricole franco-japonais. Les deux pays ont pu échanger sur les enjeux communs rencontrés par le secteur agricole et agroalimentaire, revenir sur les coopérations fructueuses entre nos deux pays en matière agricole et faire le point sur les négociations en cours dans le domaine sanitaire et phytosanitaire.

La visite en France de Mme Yutaka ARAI, vice-ministre chargée des relations internationales au Ministère japonais de l'agriculture, de la forêt et des pêches a permis d'intégrer le 7^e édition du groupe de travail agricole franco-japonais, initié en 2014 et qui, depuis lors, s'est réuni régulièrement. Mme Valérie METRICH-HECQUET, Directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises, Mme Valérie BADUEL, Directrice générale de l'enseignement et de la recherche et Mme Emmanuelle SOUBEYRAN, Cheffe des services vétérinaires, ont accueilli la délégation japonaise et fait le point sur les nombreux enjeux communs et les coopérations entre nos deux pays en matière agricole.

Des politiques agricoles face à des défis communs

Parmi les nombreux sujets d'échanges, figuraient les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les secteurs agricoles en France et au Japon et les aides mises en place de part et d'autre pour y faire face. Les effets du conflit sur la sécurité alimentaire mondiale ont également été abordés, ainsi que les actions européennes à ce sujet, en particulier,

avec l'initiative FARM qui a pour objectif de prévenir les effets désastreux de la guerre menée par la Russie en Ukraine. L'action japonaise a été évoqué à travers la conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, dont la 8^e édition se tiendra en août 2022. Les deux ministères ont également échangé sur leurs stratégies respectives en matière de mise en place de systèmes alimentaires durables.

Un dialogue soutenu, des coopérations suivies

A la suite de la déclaration conjointe franco-japonaise sur les régimes alimentaires équilibrés publiée en septembre 2021 à l'occasion du sommet des Nations-Unies sur les systèmes alimentaires, les deux ministères ont réaffirmé leur volonté de poursuivre leur coopération dans le domaine de l'éducation à l'alimentation et de la promotion de nos cultures gastronomiques.

Cette réunion a également permis d'effectuer un bilan des deux premières années du programme de coopération dans l'enseignement agricole conclu en 2019 entre les deux ministères, et d'évoquer les perspectives et projets de l'année à venir portés par les élèves engagés. 16 lycées agricoles participent côté français et 18 établissements côté japonais. En dépit de la situation sanitaire, de nombreux échanges à distance et projets communs ont pu voir le jour et les deux pays ont réaffirmé leur volonté de poursuivre et développer ces échanges fructueux.

Une coopération exemplaire en matière de surveillance des épizooties

Les représentants des deux ministères ont aussi fait le point sur les négociations en cours dans le domaine sanitaire et phytosanitaire : contrôles sur les produits importés en provenance des préfectures de la région de Fukushima, dont le réexamen est prévu en juin 2023 par la Commission européenne, et négociations de reconnaissance du zonage en cas de foyers épizootiques. Les ministères ont notamment pu se féliciter de

la bonne coopération entre services français et japonais et de la mise en œuvre efficace de l'accord de zonage sur l'influenza aviaire hautement pathogène conclu en 2018, qui permet aujourd'hui de maintenir les exportations de volailles depuis les départements indemnes.

Les deux ministères se sont également engagés à poursuivre les négociations actuellement pour un accord de zonage similaire pour la peste porcine africaine, en vue d'une conclusion rapide.

Enfin, les deux parties ont souligné leur intérêt d'adopter des certificats sanitaires électroniques, déjà en cours de déploiement en Europe et dont l'utilisation simplifie les procédures pour les exportateurs.

Au cours de son séjour européen, la délégation japonaise conduite par le vice-ministre Yutaka ARAI a également eu l'occasion de rencontrer les services de la Commission européenne (DG-AGRI) et d'aborder des sujets variés lors de visites de terrain à Orléans (laboratoire de l'INRAE travaillant sur les sols), Reims (Laboratoire FARE de l'INRAE travaillant sur les biomatériaux) ou la protection des indications géographiques (Comité interprofessionnel du vin de Champagne).

Photo : Jean Quellier / agriculture.gouv.fr